

QUAND PHYDERMA SALE SES FACTURES

Le 14 novembre 2018, ce consommateur signale les pratiques du catalogue **PHYDERMA** (*enseigne commerciale de la société NEW STEFAL HOLDING*).

Il effectue une commande de sels pour bain de pied pour un montant de 14,90 € réglée par chèque bancaire. Puis, il est contacté par téléphone par une collaboratrice de la société : *« Elle a tenté avec une insistance redoutable d'obtenir les coordonnées de ma carte bancaire. Ne parvenant pas à ses fins, elle a tout simplement ajouté à ma modeste commande une prétendue commande téléphonique complémentaire entraînant par là même un débit à ma charge de 24,90 € que je n'ai, bien évidemment, aucune intention de payer. »*

Effectivement, la facture accompagnant le colis comporte la formulation *« Offre exceptionnelle client privilège validée ensemble lors de notre appel du 25 septembre 2018 »*.

PHYDERMA a trouvé le filon pour rentabiliser ses actions promotionnelles (*un set d'écriture et les frais de port étaient offerts pour la première commande*).

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)